



No de résolution

## Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Lebel-sur-Quévillon

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE JEUDI LE 21 MARS 2024 À 20 H

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lebel-sur-Quévillon, tenue le jeudi le 21 mars 2024 à 20 h, au lieu habituel des délibérations et par vidéoconférence sous la présidence de M. Guy Lafrenière, maire.

#### Présences :

M. le conseiller Denis Lemoyne  
M. le conseiller Charles Goyer  
M. le conseiller Marc Blain  
Mme la conseillère Violaine Audet

#### Absences :

Mme la conseillère Linda Audet  
M. le conseiller Pierre-Yves Baril

#### Sont également présentes :

Mme Anik Racicot, directrice générale  
Mme Anne Audet, greffière

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

---

Le maire, constatant quorum, déclare la séance ouverte à 17 h.

### INSCRIPTION DÉCLARATION DE LA GREFFIÈRE

---

Mme Anne Audet, greffière, déclare sous son serment d'office qu'elle a fait signer à tous les membres du conseil présents le formulaire de renonciation à un avis de convocation, et ce, conformément à la loi.

24-03-082

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Denis Lemoyne, appuyé par Mme la conseillère Violaine Audet et résolu unanimement :**

**D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.**

24-03-083

**AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD DANS LE CADRE DU FONDS D'INITIATIVES NORDIQUES 2023-2028 POUR LE PROJET DE CLINIQUE MULTISERVICES EN SANTÉ DU 49<sup>E</sup> PARALLÈLE**

---



**Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon**

No de résolution

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Lebel-sur-Quévillon a constaté depuis plusieurs années la perte de services essentiels de santé offerts à ses citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 22-09-242 la Ville autorisait le dépôt d'une demande de subvention auprès de la Société du Plan Nord pour une étude de faisabilité à cet effet ;

CONSIDÉRANT QUE le projet pilote d'une clinique multiservices en santé représente la solution pour une réponse universelle centrée sur les besoins des populations vivant à Lebel-sur-Quévillon et à Matagami pour les années futures ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville s'engage à contribuer au projet à la hauteur de 10 % jusqu'à un maximum de 100 000 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marc Blain, appuyé par Mme la conseillère Violaine Audet et résolu unanimement :**

**D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière auprès de la Société du Plan Nord dans le cadre du Fonds d'initiatives nordiques pour le projet de Clinique multiservices en santé du 49<sup>e</sup> parallèle ;**

**D'AUTORISER la directrice générale à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.**

**INSCRIPTION**

**PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Conformément à la Loi, le conseil tient une période de questions. Aucun citoyen présent dans la salle.

24-03-084

**RÉSOLUTION**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

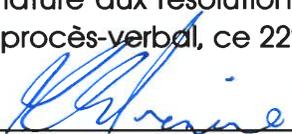
CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été traités ;

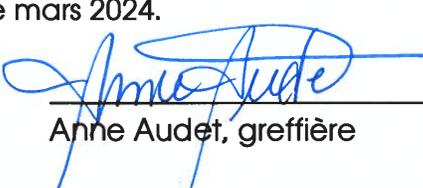
CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de clore les débats ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marc Blain appuyé par M. le conseiller Charles Goyer et résolu unanimement :**

**QUE la séance soit et est levée à 17 h 3.**

Je soussigné, Guy Lafrenière, maire donne mon assentiment et appose ma signature aux résolutions 24-03-082 à 24-03-084 inclusivement contenues dans ce procès-verbal, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de mars 2024.

  
\_\_\_\_\_  
Guy Lafrenière, maire

  
\_\_\_\_\_  
Anne Audet, greffière